

Référence des conseils/recommandations :



MPP méthode de préoccupation partagée

Il s'agit de prendre en charge toute situation de mal-être qu'elle soit ou non définie comme du harcèlement en milieu scolaire. C'est une méthode **non blâmante** basée sur des **entretiens individuels**. La prise en charge est limitée dans le temps (**2 semaines** maximum). Le groupe étant responsable du phénomène d'intimidation, il est nécessaire de **réindividualiser** chacun, susciter une **préoccupation pour la cible**.

➤ Faire cesser rapidement l'intimidation, soutenir et sécuriser l'élève cible.

mémo n°1

➤ Les signes d'alerte afin de repérer un élève cible

Le mal-être (ou la souffrance) d'un élève n'est pas toujours exprimé mais il peut être observé par les adultes de son entourage. Ce sont surtout les changements (depuis quelques jours ou quelques semaines) qui peuvent interpeller.

Quelques exemples : à quoi il convient d'être attentif...

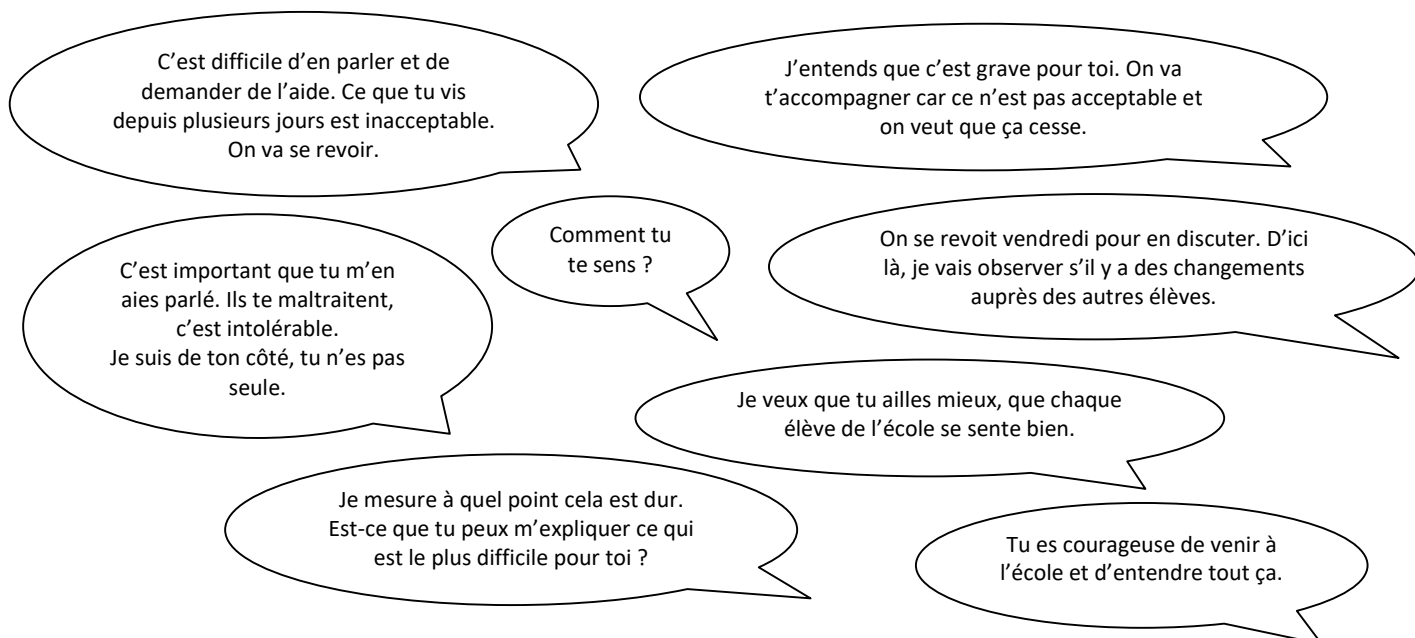
Relations avec ses pairs <ul style="list-style-type: none"> - conduite de retrait ou d'évitement social - s'isole volontairement - souvent bousculé ou critiqué - recherche le contact d'enfants plus jeunes - se retrouve seul (récré/cantine) 	Relations avec les adultes <ul style="list-style-type: none"> - reste près des adultes en récréation ou au périscolaire pour éviter d'être seul. 	Arrivée et départ de l'école <ul style="list-style-type: none"> - rechigne à venir à l'école - arrive toujours à la dernière seconde - évite le ramassage scolaire
Signes physiques <ul style="list-style-type: none"> - troubles somatiques (liés au stress) au niveau de l'appétit, du sommeil, troubles dermatologiques, digestifs... <ul style="list-style-type: none"> - scarifications - vêtements abîmés 	Signes psychologiques <ul style="list-style-type: none"> - se dévalorise - hypervigilance - irritabilité - conduites à risque ou addictives - bégaiement 	Vie de classe <ul style="list-style-type: none"> - se retrouve seul ou isolé lors des activités de groupe - malmené par le groupe, lorsqu'il participe - matériel cassé/abîmé/volé - personne ne veut s'asseoir à côté de lui

mémo n°2

Les entretiens avec un élève cible

L'élève cible de l'intimidation reçoit le soutien d'un professionnel de l'établissement qui lui offre le cadre d'une écoute bienveillante et attentive. Il est rencontré autant de fois que cela est nécessaire de façon à évaluer son état de mal-être et l'aider. Ne pas juger ni donner de conseils.

Objectif : Que l'élève ne se sente pas seul – se sent écouté et reprend confiance en lui – comprend que l'adulte peut l'aider – il ne mérite pas ce qui lui arrive – il ne doit pas sentir coupable de la situation.



mémo n°3

Les entretiens avec un élève intimidateur (ou élève neutre / témoin)

L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas l'intimidateur, ne punit pas, ne culpabilise pas. Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation. Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités ensuite à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé.

Objectif : évaluer son niveau de préoccupation – pas d'accusation directe

